



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

transport de marchandises

Question écrite n° 31059

Texte de la question

M. Jean-Claude Mathis souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer sur les graves difficultés rencontrées par les entreprises de transport routier françaises qui doivent faire face à une concurrence toujours plus difficile malgré leur souci d'enrichir et de diversifier leurs prestations. Dans la perspective de l'entrée prochaine de nouveaux membres dans l'Union Européenne, il lui demande quelles mesures il entend prendre dans les meilleurs délais pour soutenir les entreprises françaises du secteur.

Texte de la réponse

La mise en place au 1er juillet 1998 du marché unique européen du transport routier de marchandises a eu pour effet d'accélérer la mutation de ce secteur. Les entreprises exercent désormais leur activité dans un contexte de concurrence intégrale avec leurs concurrents des autres pays de l'Union européenne. L'élargissement de l'Union européenne en mai 2004 constitue un événement historique qui les conduira à adopter de nouvelles stratégies. Dans un contexte économique difficile l'activité du transport routier est en recul, le secteur le plus touché étant l'international. Cette évolution des trafics tient, au moins pour partie, à des conditions de concurrence défavorables. Il est apparu essentiel, à la veille de l'élargissement, d'établir un bilan précis et complet de la situation économique et sociale du secteur du transport routier de marchandises en France qui tienne compte de la position comparée de ce secteur au sein du marché européen. Le Premier ministre a donc confié à M. Francis Hillmeyer, député du Haut-Rhin, une mission parlementaire afin d'établir ce bilan et de proposer les mesures de nature à permettre aux transporteurs routiers français d'opérer dans de meilleures conditions de concurrence. M. Hillmeyer devrait remettre son rapport pour la fin février 2004.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Mathis](#)

Circonscription : Aube (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31059

Rubrique : Transports routiers

Ministère interrogé : équipement, transports et logement

Ministère attributaire : équipement, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 décembre 2003, page 9749

Réponse publiée le : 17 février 2004, page 1245